

E. DECROIX

**L'hippophagie en France. Statistique des chevaux, ânes  
et mulets livrés à la consommation**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 21 (1880), p. 237-241

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1880\\_\\_21\\_\\_237\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__237_0)

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

#### IV.

##### L'HIPPOPHAGIE EN FRANCE.

###### **Statistique des chevaux, ânes et mulets livrés à la consommation.**

D'après les physiologistes, chaque habitant doit manger environ 80 kilogrammes de viande par an pour se trouver dans de bonnes conditions d'alimentation. Le chiffre total de la viande consommée à Paris et dans quelques grandes villes représente presque la ration physiologique des habitants. Mais, s'il en est ainsi, c'est que beaucoup d'individus mangent plus que leur ration, car il est évident qu'une partie de la population de ces villes favorisées est cependant privée de viande, ainsi que peuvent l'attester les bureaux de bienfaisance et les sociétés de charité, qui ont pour mission de secourir les pauvres et les malades. Si l'on jette un regard sur toute la France, on constate que la consommation de la viande ne s'élève guère qu'au tiers de la ration normale. Un grand nombre d'individus ne mangent de la viande qu'une ou deux fois la semaine; il en est même qui n'en mangent que beaucoup plus rarement encore.

En présence de ce déficit considérable, J. Geoffroy Saint-Hilaire, savant et philanthrope, appela l'attention sur les ressources alimentaires que l'on peut trouver dans la *viande de cheval*. Mais il mourut en 1861, ayant le regret de n'avoir pu triompher des préjugés qui existaient alors contre cet aliment. Toutefois, l'idée était lancée, et, en ce qui me concerne, je lui avais fourni quelques renseignements qui ont contribué au succès de la croisade qu'il avait entreprise.

Après avoir supporté la faim bien des fois pendant les expéditions de l'Algérie et de la Crimée, tandis qu'on laissait perdre la chair des chevaux tués à l'ennemi; après avoir médité sur les avantages de l'hippophagie en 1859 au Maroc, pendant la plus fatigante et la plus désolante expédition à laquelle j'aie pris part; après avoir commencé par manger la chair de l'un de mes propres chevaux, abattu pour cause de paralysie, et que je ne voulais pas laisser manger vivant par les chacals aussitôt la levée du camp, j'ai pris la résolution de propager l'hippophagie. C'est

ce que j'ai fait aussitôt rentré dans ma garnison d'Alger, puis en France lorsque, du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, je fus attaché à la garde de Paris.

Sur mon initiative, un *Comité de la viande de cheval* fut constitué en 1864 par des membres de la Société d'acclimatation et de la Société protectrice des animaux. Le docteur H. Blatin en fut le président, on m'en nomma le secrétaire et M. Bourrel en fut le trésorier.

En 1866, au mois de juillet, après avoir fait de nombreuses démarches et vaincu une foule de difficultés, sur lesquelles je ne m'appesantirai pas ici, l'Administration se décida enfin à permettre qu'un essai fût fait, à la condition que le boucher aurait un abattoir spécial lui appartenant (tandis que les bouchers de bœuf ont les abattoirs de la ville).

Cette condition était une sorte de fin de non-recevoir : un industriel qui a assez de fortune pour faire construire un abattoir dans Paris ne va pas se mettre boucher de viande de cheval. Toutefois, lorsque le Comité eut adopté la rédaction d'un acte d'association en commandite, établi par l'un de ses membres, M. Boncompagne, pour l'exploitation de la nouvelle industrie, un nommé Antoine se présenta, disant qu'il avait un abattoir à sa disposition. Ce fut donc lui qui ouvrit la première boucherie à Paris, place d'Italie, le 9 juillet 1866, et qui reçut la prime de 1,000 fr. que j'avais fondée pour encourager la nouvelle industrie.

Le Comité l'aida de tout son pouvoir, le soutint contre l'opposition vexatoire de certains inspecteurs de la boucherie et fit de la propagande, dans la presse, jusqu'à ce que tout allât assez bien pour qu'il n'y eût plus à lutter contre les préjugés des uns et le mauvais vouloir des autres.

Il n'y a plus aujourd'hui à s'étendre sur toutes les entraves soulevées contre le nouvel aliment, et je laisse à la statistique le soin de réfuter les objections relatives au prix trop élevé des chevaux, à la répugnance du public, à la mauvaise qualité de la viande, aux maladies graves dont nos solipèdes sont atteints, etc.

Depuis 1866, la consommation de la viande de cheval a toujours été croissant à Paris ; il en a été de même en province, où les administrateurs ont adopté le règlement de la capitale. — Quelques municipalités, moins soucieuses des ventres affamés que des ventres rassasiés, ont entravé ou supprimé la consommation de la viande de cheval en lui faisant supporter des frais égaux et quelquefois supérieurs à ceux de la viande de bœuf, bien qu'elle ne soit vendue qu'à un prix moitié moindre par morceaux correspondants. Quoi qu'il en soit, voici le nombre de chevaux, ânes et mulets livrés à la consommation à Paris depuis l'ouverture de la première boucherie :

*Etat des chevaux, ânes et mulets livrés à la consommation, à Paris, du 9 juillet 1866  
au 31 décembre 1879.*

(Le rendement total en viande nette est fixé par l'administration à 190 kilogr. pour chevaux et mulets, et 50 kilogr. pour les ânes. — D'après mes propres recherches, la moyenne pour les chevaux serait de 200 kilogr. au moins.)

ANNÉES.	CHEVAUX.	ÂNES	MULETS.	TOTAUX.	POIDS NET. Total.
1866 (2 <sup>e</sup> trimestre) . . . . .	902	»	»	902	171,380
1867 . . . . .	2,069	59	24	2,152	400,620
1868 . . . . .	2,297	97	11	2,405	443,370
1869 . . . . .	2,622	132	4	2,758	505,540
1870 (1 <sup>er</sup> trimestre) . . . . .	1,904	86	2	1,992	366,440
1870 (2 <sup>e</sup> trimestre, siège) . . . . .	64,362	635	3	65,000	12,261,100
1871 (1 <sup>er</sup> trimestre, commune) . . . . .					
1871 (2 <sup>e</sup> trimestre) . . . . .	1,863	250	17	2,130	369,700
1872 . . . . .	5,034	675	23	5,732	994,580
1873 . . . . .	7,834	1,092	51	8,977	1,552,750
1874 . . . . .	6,659	496	29	7,184	1,295,520
1875 . . . . .	6,448	394	23	6,865	1,249,190
1876 . . . . .	8,693	543	35	9,271	1,685,170
1877 . . . . .	10,008	558	53	10,619	1,939,490
1878 . . . . .	10,800	488	31	11,319	2,082,290
1879 . . . . .	10,280	529	26	10,836	1,982,620
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>141,776</b>	<b>6,034</b>	<b>332</b>	<b>148,142</b>	<b>27,299,760</b>

Voici quelques autres renseignements statistiques moins complets. — Les chevaux, ânes et mulets livrés à la consommation ont été :

- 1° A Marseille, de 599 en 1870, de 1,031 en 1875 et de 1,533 en 1878 ;
- 2° A Nancy, de 165 en 1873, de 351 en 1876 et de 705 en 1878 ;
- 3° A Reims, de 291 en 1874, de 423 en 1876 et de 384 en 1878 (la diminution tient probablement aux entraves administratives) ;
- 4° A Lyon, de 1,839 en 1873, de 1,313 en 1875 (même observation que ci-dessus) ;
- 5° A Toulouse, de 2,070 en 1878 ;

6° Un industriel a ouvert dernièrement une boucherie à Châlons-sur-Marne. Le maire a pris un arrêté qui charge la viande de cheval plus que celle de bœuf. Le Comité a écrit à la municipalité pour protester contre cette entrave. Sa voix sera-t-elle écoutée ? L'avenir de la nouvelle boucherie en dépend.

Mais enfin, sauf quelques malheureuses exceptions, l'hippophagie a pris droit de cité. Voyons donc quels sont les avantages qui en résultent pour l'armée, pour les travailleurs, pour les possesseurs de chevaux et même pour les chevaux hors de service :

1° *Armée.* — Maintenant que tous les hommes valides passent sous les drapeaux, personne ne peut savoir si, à un moment donné, il ne sera pas privé de viande et de pain. Pendant la dernière guerre, notamment pendant les sièges de Metz et de Paris, la viande de cheval a rendu de grands services et a permis de prolonger une résistance qui, malheureusement, a été plus nuisible qu'utile. Dans toutes les expéditions on pourra à l'avenir tirer parti du nouvel aliment, ce que l'on ne faisait pour ainsi dire pas lorsque je suis entré dans l'armée. — Ajoutons que les chevaux de réforme, même absolument incapables de faire aucun service, sont vendus beaucoup plus cher qu'autrefois.

**2° Travailleurs.** — Lorsque le Comité a entrepris de propager l'hippophagie, il avait surtout en vue l'intérêt des pauvres et des travailleurs. Pour eux, l'usage de la viande de cheval est un important progrès. Comme me le disaient certains ouvriers : « Ce n'est pas aussi délicat qu'un morceau de veau, mais au moins cela vous tient au ventre, la faim revient moins vite que quand on a mangé d'une autre viande ! »

De même que le bœuf se vend toujours moins cher que le veau, de même le cheval, qui, au point de vue de la dégustation, est d'un degré inférieur au bœuf, ne sera jamais qu'un aliment de seconde qualité, et, par conséquent, d'un prix moins élevé. Aujourd'hui, l'ouvrier peut avoir une livre de viande de cheval pour 25 ou 30 centimes. — Je ne parle pas du filet, bien entendu, qui se vend 1 fr. 25 c. ou 1 fr. 30 c. le  $\frac{1}{2}$  kilogr., c'est-à-dire la moitié de ce que coûte le filet de bœuf.

**3° Possesseurs de chevaux.** — Si l'usage de la viande de cheval est avantageux pour les ouvriers, comme je crois l'avoir démontré, il l'est également pour les propriétaires de chevaux. En effet, autrefois, quand un cheval ne pouvait plus travailler, on le vendait à l'équarrisseur ou on le lui donnait ; il arrivait même que, dans les petites villes, on était obligé de payer pour le faire enlever. Aujourd'hui, quand un cheval ne peut plus travailler, — et cela arrive vite à Paris, où beaucoup de chevaux sont usés prématurément, sans pour cela que la viande soit insalubre, — le propriétaire peut en retirer très-bien 100 à 150, même 200 fr. Ainsi, le cheval, qui, jusque dans ces derniers temps, n'avait de valeur vénale que comme animal *auxiliaire*, doit en outre être désormais estimé comme animal *alimentaire*.

Chaque cheval se trouve donc avoir, pour sa viande, une plus-value de 100 fr. en moyenne. Or, comme il y a environ 3 millions de chevaux, ânes et mulets en France et en Algérie, en déduisant un tiers des animaux comme pouvant devenir impropres à la consommation pour cause de maladie, il resterait 2 millions de chevaux qui peuvent nous fournir une viande parfaitement saine. En comptant 200 kilogr. pour chacun, cela ne fait pas moins de 400 millions de kilogrammes de viande sur pied, représentant environ 280 millions de francs.

**4° Vieux chevaux.** — Je dirai maintenant quelques mots de compassion en faveur des vieux chevaux. — Notre époque a ceci de particulier que la bienfaisance ne se borne pas à l'homme, mais qu'elle s'étend encore aux bêtes. Tout le monde a entendu parler de la *Société protectrice des animaux*. Une discussion s'est élevée dans son sein sur la question de savoir si elle prendrait parti pour ou contre l'usage alimentaire de la viande de cheval. Le débat s'est renouvelé pendant plusieurs séances, parce que, dans une Société aussi nombreuse, toutes les opinions sont représentées ; mais enfin elle a décidé qu'il était de son devoir de se prononcer en faveur de l'hippophagie, par ce motif que, le cheval étant fatalement condamné à périr, il vaut mieux pour lui d'être livré au boucher, quand il ne peut plus fournir un travail suffisamment rémunérateur, que de mourir dans les brancards, accablé de coups de fouet, ou d'être livré à l'équarrisseur. La Société a donc appuyé la doctrine du Comité et lui a fait un don de 1,000 fr. ; elle a, de plus, décerné des récompenses à des bouchers hippiques pour les bons soins donnés aux vieux chevaux.

L'hippophagie contribue, d'autre part, à l'amélioration de la population chevaline. En effet, un mauvais cheval, un cheval ruiné, coûte aussi cher, pour le logement, les soins, la nourriture, les frais de traitement, qu'un bon cheval. Le proprié-

taire a donc intérêt à le remplacer, s'il n'est plus susceptible de faire un bon service, sans attendre qu'il soit épuisé au point d'être impropre à la consommation.

L'hippophagie offre en outre un débouché aux éleveurs : lorsqu'ils voient qu'un poulain de quatre ou cinq mois ne pourra faire qu'un cheval mauvais ou médiocre, la boucherie leur permet de le vendre comme *poulain de lait*, aussi bon que le veau. Les mauvais poulains coûtent autant à élever que les bons et ne peuvent faire que des animaux de peu de valeur. Ainsi, l'hippophagie sert à améliorer la population chevaline. (Pour améliorer la race, il faut agir par les reproducteurs.)

Disons, avant de terminer, que la viande de cheval se prépare à toute sauco, comme la viande de bœuf : pot-au-feu, bouilli, hachis, rosbif, cheval à la mode, haricot de cheval, civet de cheval, filet de *chevreuil de cheval* (il suffit de faire mariner le filet pour ces deux derniers plats).

En résumé, après bien des difficultés, le *Comité de la viande de cheval* est parvenu, en 1866, à faire ouvrir des boucheries spéciales. Depuis cette époque, la consommation a été sans cesse en augmentant à Paris et dans les villes dont les municipalités ont adopté le règlement rédigé par la préfecture de police. On vient de voir que ce progrès est avantageux pour les travailleurs, les cultivateurs, l'armée, la population chevaline, et contribue même à assurer le bien-être des vieux chevaux.

E. DECROIX,

*Fondateur du Comité de la viande de cheval.*

---